

L'HISTOIRE DES ARTS (HIDA) C'EST :

Apporter à l'élève une culture artistique et l'amener à rencontrer et observer des œuvres d'art, à en comprendre le sens.

Développer la curiosité de l'élève.

Inciter l'élève à fréquenter les musées, théâtres ...

La participation de toutes les disciplines du collège.

Il s'agit de découvrir des **domaines artistiques** variés :

Arts de l'espace : architecture, arts des jardins ...

Arts du langage : roman, légende, conte, mythe

...

Arts du quotidien : objets d'art, arts populaires

...

Arts du son : musique, chant ...

Arts du spectacle vivant : théâtre, musique, danse ...

Arts du visuel : peinture, sculpture, cinéma ...

Il s'agit de travailler sur des **thématiques** variées :

Arts, création, cultures

Arts, espace, temps

Arts, Etat et pouvoir

Arts, mythes et religions

Arts, techniques, expressions

Arts, ruptures, continuités

L'HIDA fait l'objet d'une **épreuve orale** en fin de 3ème comptant pour le DIPLOME NATIONAL DU BREVET (DNB), coefficient 2.

NB : Je peux faire cette épreuve seul(e) ou avec un(e) camarade(en binôme).

CONSEIL : Il vaut mieux se présenter seul(e) car c'est moins contraignant (pas de partage du temps de parole par exemple) et j'évite de faire tout le travail pour l'autre !!!!

LE JOUR DE L'EXAMEN :

Je me présente avec une liste de **5 œuvres d'art** étudiées en 3ème (**NB : 3 œuvres d'art en 3ème DP6**). Si je le souhaite, je peux compter parmi les 5 (ou les 3 en DP6), une œuvre librement choisie ou une œuvre étudiée dans les classes précédentes : 6ème, 5ème, 4ème. C'est pour cela qu'il faut bien conserver mes fiches Histoire des arts.

Les 5 œuvres d'art (ou les 3 en DP6) seront obligatoirement reliées à au moins 2 des thématiques choisies par mes professeurs.

Au début de l'oral, le jury tire au sort l'œuvre que je dois présenter seul(e) ou en binôme parmi les 5 (ou les 3 en DP6) que je propose seul(e) ou avec mon binôme.

NB : Je peux réaliser un diaporama, mais il ne devra pas contenir de texte rédigé, seulement l'œuvre et ses références, des titres (thématique par ex), des zooms sur des parties de l'œuvre. Le diaporama n'est pas noté et facultatif (cependant, en réaliser un, rend l'oral plus vivant et je peux montrer des éléments au jury).

DEROULEMENT DE L'EPREUVE :

Temps de préparation : 10 minutes

Passage à l'oral : 5 minutes

Entretien avec le jury : 10 minutes

NB : Sur le site du CDI, voir rubrique HISTOIRE DES ARTS.

Je peux aussi consulter la fiche conseils : Réussir l'examen d'Histoire des arts.